



Le 8 avril 2025

PAR COURRIEL

Accès à l'information

Édifice Jean-Lesage
21^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Responsable.Acces@hydroquebec.com

Objet : Demande d'accès à l'information DAI-2025-0042

Bonjour,

La présente est en réponse à votre demande reçue le 30 janvier 2025 et indiquant :

« je vous prie de bien vouloir me transmettre une copie de tous les documents et ou statistique/donnée permettant de répondre aux questions suivantes concernant l'utilisation des services infonuagiques au sein de votre ministère ou organisme public pour la période 2018-2025 : Ventilation annuellement par année ces stat/donnée

- 1. Fournisseurs de services infonuagiques
 - *Veillez fournir la liste des fournisseurs externes de services infonuagiques utilisés (ex. : Microsoft Azure, AWS, Google Cloud, OVH, etc.), ainsi que toute solution infonuagique interne ou hébergement sur site.*
- 2. Volume de données stockées (2018-2025)
 - *La quantité totale de données publiques stockées auprès de chaque fournisseur pour la période 2018-2025 (ventilée annuellement).*
 - *La répartition des données selon leur nature (ex. : documents administratifs, bases de données, informations financières, etc.), ainsi que leur niveau de sensibilité, si disponible.*
- 3. Localisation des données
 - *Les pays où sont situés les serveurs hébergeant ces données (Québec, Canada ou autres).*
 - *Le type de données stockées selon leur emplacement, si cette information est disponible.*
- 4. Coût des services infonuagiques (2018-2025)
 - *La valeur des contrats conclus avec chaque fournisseur de services infonuagiques pour la période 2018-2025, ventilation annuellement. »*

(Transcription intégrale)

En réponse au premier et troisième point de votre demande, nous vous informons qu'Hydro-Québec fait affaire actuellement avec quatre (4) fournisseurs d'hébergement de données, à savoir: AWS, Microsoft (Azure), Google (Google Cloud Platform) et VMware (VMware Cloud Platform sur AWS). Ces derniers hébergent nos données presque exclusivement au Canada.

En réponse au deuxième point de votre demande, nous ne pouvons vous communiquer les volumes de données hébergées par chacun des fournisseurs pour chacune des périodes visées, car il s'agit de renseignements de nature commerciale que nous traitons de manière confidentielle. Nous invoquons les articles 21 et 22 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (« Loi sur l'accès »). Nous ne détenons néanmoins pas la répartition par emplacement des types de données hébergées. Nous invoquons l'article 1 de la Loi sur l'accès à cet égard.

En réponse au dernier point de votre demande, vous trouverez dans le tableau ci-dessous les sommes totales dépensées pour l'hébergement de données auprès de ces fournisseurs pour chacune des périodes indiquées :

2019	2020	2021	2022	2023	2024
1,4 M\$	4,5 M\$	8,8 M\$	20,6 M\$	34,6 M\$	45,3 M\$

Nous ne pouvons vous communiquer les sommes versées à chacun de ces fournisseurs, car il s'agit de renseignements de nature commerciale que nous traitons de manière confidentielle. Nous invoquons à cet égard les articles 21 et 22 de la Loi sur l'accès.

Comme beaucoup de grandes organisations, Hydro-Québec a choisi d'aller vers l'infonuagique. Les raisons qui expliquent ce choix sont nombreuses. Le fait de ne plus avoir à mettre en place et à maintenir ces infrastructures constitue un avantage important en termes d'investissement et d'allocation de nos efforts.

De plus, l'infonuagique présente des avantages importants quant à la flexibilité et la vélocité avec lesquelles nous pouvons accéder à des capacités de traitement adaptées. Elle permet aussi de nouvelles fonctionnalités.

En effet, l'infonuagique permet d'augmenter ou de réduire le niveau de service en fonction de nos besoins. Cela évite de devoir s'équiper d'infrastructures surdimensionnées qui ne sont requises qu'à certains moments précis. De plus, elle permet d'utiliser des outils de travail collaboratifs qui augmentent l'efficacité de nos équipes.

Ces différentes raisons expliquent l'augmentation du recours aux services d'hébergement infonuagique. Il est important de noter que les autres solutions de stockage de données, comme l'utilisation de serveurs, viennent également avec des coûts, sans les avantages qu'offre l'infonuagique.

Dans ce contexte, nous ne pouvons accéder entièrement à votre demande.

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet, de même que des articles de cette loi mentionnés à la présente.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels

Stéphanie Assouline

Vice-présidente – Affaires corporatives, juridiques et réglementaires et cheffe de la gouvernance par intérim

p. j.